



Unifor vote: élections fédérales 2019

Droits des travailleuses et travailleurs

L'ENJEU

Il est rare que les gouvernements aient volontairement accordé des droits aux travailleuses et travailleurs, sans pression publique. Au contraire, les travailleuses et travailleurs ont dû se battre pour gagner leurs droits grâce à une lutte persistante (et parfois féroce). Les employeurs et les politiciens conservateurs contestent constamment ces droits, y compris le droit des travailleurs d'avoir un syndicat. Aujourd'hui, des signes inquiétants au Canada indiquent que les forces conservatrices cherchent à miner les travailleuses et travailleurs et le pouvoir de leurs syndicats.

UNE VISION PROGRESSISTE

Les travailleuses et travailleurs méritent le droit de déterminer, collectivement, les conditions dans lesquelles ils travaillent. La capacité de former un syndicat et de s'organiser collectivement est un droit qui devrait s'appliquer à tous les travailleurs, sans exception. De plus, les travailleuses et travailleurs doivent avoir les moyens de s'engager dans les affaires politiques du Canada, afin de s'assurer que nos lois, politiques et règlements reflètent leurs intérêts.

QUE SE PASSE-T-IL?

Le droit des travailleuses et travailleurs de former des syndicats a été directement attaqué par le gouvernement conservateur sous Stephen Harper. Les mesures législatives visant à limiter la capacité des employé(e)s fédéraux de se syndiquer (projet de loi C-525) et à établir des règles de comptabilité financière sans précédent qui visaient injustement les syndicats (projet de loi C-377) ne sont que deux des actes les plus flagrants des années Harper.

Les conservateurs de Harper pouvaient à peine cacher leur dégoût à l'égard des syndicats. Ils ont toujours refusé de consulter les syndicats sur des questions de politique essentielles. Ils sont également intervenus rapidement dans des conflits de travail importants (notamment à Postes Canada, à Air Canada et au CP), afin d'aider les employeurs touchés.



actionpolitique@unifor.org
1-888-214-0544
uniforvote.ca

FAITS EN BREF

- En 2018, les travailleuses et travailleurs syndiqués gagnaient en moyenne 20 % de plus que les non-syndiqués.
- Les travailleuses et travailleurs syndiqués font rapport d'un meilleur accès aux régimes de pensions et aux avantages sociaux, ainsi qu'à des dispositions négociées en matière de formation et de sécurité.
- Le taux de syndicalisation est demeuré stable au cours des dernières années, oscillant autour de 30 % (mais en baisse par rapport au sommet de près de 40 % atteint dans les années 1980).
- Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé sous réglementation fédérale au Canada, comptant plus de 60 000 travailleurs et travailleuses de ce secteur, y compris des secteurs de l'aviation et des aéroports, des chemins de fer, du transport interprovincial par camion et autobus, des voies navigables, des télécommunications, de la télévision et de la radiodiffusion.

Cette attaque conservatrice contre les droits des travailleuses et travailleurs dans les années qui ont suivi la Grande Récession a pris racine en Ontario, alors que l'ancien chef conservateur Tim Hudak discutait ouvertement de l'introduction dans la province de lois antisyndicales à l'américaine – des lois conçues pour sabrer les finances des syndicats, contrecarrer leurs activités politiques et limiter leur capacité à négocier des conventions collectives. Les Canadiens et Canadiennes ont refusé d'appuyer ces attaques contre les travailleuses et travailleurs; ils ont voté en grand nombre pour vaincre Hudak et Harper lors d'élections consécutives.

Heureusement, le nouveau gouvernement Trudeau s'est empressé de réparer les dommages causés par les projets de loi de Harper. En Ontario, le gouvernement Wynne a entrepris une modernisation des normes d'emploi qui s'imposait depuis longtemps – au profit des travailleuses et travailleurs – une approche que le gouvernement Trudeau reproduit actuellement au niveau fédéral. Au cours des années suivantes, les électeurs et les électrices ont élu des gouvernements favorables aux travailleuses et travailleurs en Alberta et en Colombie-Britannique, marquant le début d'une période positive de réforme progressive du droit du travail et de collaboration significative entre les travailleurs, les syndicats et les législateurs.

Aujourd'hui, les vents politiques ont encore une fois changé. Les travailleuses et travailleurs se préparent à une nouvelle vague d'attaques. Le gouvernement conservateur de Doug Ford en Ontario n'a pas hésité à abroger presque toutes les réformes syndicales significatives en faveur des travailleuses et travailleurs présentées par Kathleen Wynne – défaisant, en quelques semaines, ce qui avait pris des années à préparer.

En Alberta, les conservateurs de Jason Kenney ont attaqué sans gêne les syndicats dans le cadre de leur campagne, promettant, comme Hudak, d'importer des lois antisyndicales à l'américaine – attendues à l'automne 2019. Les gouvernements conservateurs dirigés par Brian Pallister au Manitoba et Scott Moe en Saskatchewan ont également pris des positions résolument antisyndicales.

À l'approche des élections fédérales et après qu'Andrew Scheer se soit fait les dents en tant que membre du gouvernement Harper, il est probable que les travailleurs et travailleuses auront encore une fois à défendre leurs droits sur la scène fédérale.



actionpolitique@unifor.org
1-888-214-0544
uniforvote.ca

QUE DEVRAIT FAIRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL?

Les politiciens, de toutes allégeances, devraient défendre les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs, y compris le droit de former des syndicats. Depuis leur création, les syndicats continuent de jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la vie des travailleurs et des travailleuses et de demander des comptes aux puissantes entreprises. La négociation collective demeure un outil essentiel pour redistribuer les revenus, favoriser l'égalité et faire en sorte que les travailleurs participent à la prospérité économique d'un pays. Le gouvernement fédéral devrait:

- Rejeter toute proposition visant à introduire au Canada des lois à l'américaine sur le « droit au travail ».
- Poursuivre ses efforts en vue d'une modernisation complète des lois fédérales du travail, notamment en vue d'un salaire minimum fédéral de 15 \$, d'un salaire égal pour un travail égal sans égard au statut d'emploi, de l'équité salariale et autres.
- Étendre les droits de négociation collective et les protections en milieu de travail à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs indépendants et aux travailleurs temporaires, et assurer la continuité de ces droits dans l'éventualité d'un nouvel appel d'offres pour un contrat.
- Rétablir des mécanismes formels de dialogue avec les parties prenantes dans tous les secteurs, comme les conseils sectoriels de développement qui impliquent les syndicats.
- Faire progresser un programme ambitieux de promotion des normes mondiales du travail et des droits fondamentaux du travail (y compris la négociation collective libre et équitable) avec les pays similaires, en subordonnant le commerce des biens, des services et des investissements au respect des normes du travail par les autres pays.



actionpolitique@unifor.org

1-888-214-0544

uniforvote.ca